

Rapport d'activité 2023

Syndicat Mixte de Gestion
pour l'approvisionnement en eau potable
de l'Ille-et-Vilaine





L'ÉDITO

DEPUIS 30 ANS, NOUS NOUS ENGAGEONS ENSEMBLE POUR LA GESTION DE L'EAU AU SERVICE DU TERRITOIRE BRETIILIEN

En 2023, le SMG Eau 35 a marqué ses 30 ans d'engagement au service du territoire Bretilien. En tant qu'entité fédératrice, le SMG Eau 35 a joué un rôle essentiel en coordonnant les efforts des collectivités adhérentes dans le domaine de l'eau potable, assurant une gestion efficace des ressources au cours des trois dernières décennies.

Les actions du SMG Eau 35 ont évolué et nécessitent désormais une approche à long terme. Nous poursuivrons nos efforts en mettant en œuvre le nouveau schéma départemental destiné à sécuriser l'alimentation en eau potable pour les années à venir.

- Le chantier de l'**Aqueduc Vilaine Atlantique (AVA)**, supervisé par le SMG Eau 35, renforce les infrastructures existantes pour garantir un approvisionnement en eau dans le département.
- Des **travaux importants sont également prévus sur les usines** du département.
- L'**Observatoire de l'eau potable** continue de se développer avec de nouvelles thématiques, notamment pour améliorer le suivi des consommations d'eau.
- La **poursuite du programme d'actions visant à promouvoir des économies d'eau** parmi les professionnels, un enjeu crucial pour la préservation des ressources locales.
- La **poursuite des études pour la mise en service de nouvelles ressources**.
- La **mise en œuvre des premiers Plans de Gestion de la Sécurité Sanitaire des Eaux**, nouvel outil majeur pour la protection de l'eau captée.

Face à l'importance croissante de la gestion durable de l'eau, notre collectivité s'engage à fournir des informations fiables et à sensibiliser divers publics : les collectivités locales, les administrations, les associations et les acteurs économiques. Nous le faisons notamment au sein de la Commission Consultative des Services Publics Locaux et d'autres instances régionales et locales.

En parcourant ce rapport, vous découvrirez nos réalisations, les défis relevés et les résultats obtenus. Nous restons engagés à maintenir la qualité de notre réseau et nos infrastructures et à répondre aux besoins croissants de nos populations.

Avec tout mon engagement,

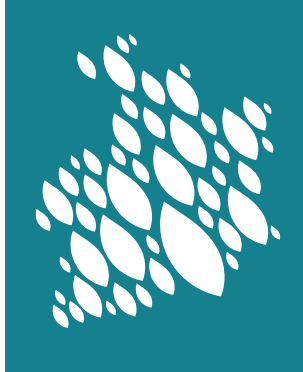


Joseph Boivent
Président du SMG Eau 35



SOMMAIRE

LES TEMPS FORTS 2023.....	5
LA COLLECTIVITÉ.....	6
INSTANCES DÉCISIONNELLES.....	7
SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (AEP).....	8
TRAVAUX ET SÉCURISATION.....	10
ACTIONS D'ÉCONOMIES D'EAU.....	12
HYDROGÉOLOGIE AU SERVICE DE L'EAU POTABLE.....	14
RECONQUÊTE DE LA QUALITÉ DE L'EAU.....	16
PARTAGE D'EXPERTISE.....	20
L'OBSERVATOIRE DE L'EAU POTABLE.....	21
GESTION FINANCIÈRE.....	22
LES SERVICES DU SMG EAU 35.....	23
LES PERSPECTIVES 2024.....	24
LE TERRITOIRE.....	25



LES TEMPS FORTS 2023

Carrefour des Gestions Locales de l'Eau 2023

01/2023



Visite du chantier des cuves à Goven

02/2023



Intervention du Président Joseph Boivent sur le plateau TV rennes 35

01/2023

Campagne de sensibilisation à la rareté

En Bretagne aussi l'eau devient rare

de l'eau en Bretagne

06/2023



NOS RESSOURCES S'ÉPUISENT
Économisons l'eau

NOS RESSOURCES S'ÉPUISENT
Économisons l'eau

Adoptons les écogestes avec bretagne.bch/eau

Adoptons les écogestes avec bretagne.bch/eau



30 ans du SMG Eau 35 et inauguration des nouveaux locaux

11/2023



LA COLLECTIVITÉ

Des missions et un fonctionnement garant d'une solidarité départementale regroupant l'ensemble des collectivités de l'eau potable

L'ORGANISATION TERRITORIALE

La particularité de l'Ille-et-Vilaine est que l'ensemble des collectivités contribue à la solidarité départementale. Depuis 2020, l'organisation de la compétence eau potable en Ille-et-Vilaine s'articule autour de 3 niveaux :

- la distribution
- la production
- la sécurisation

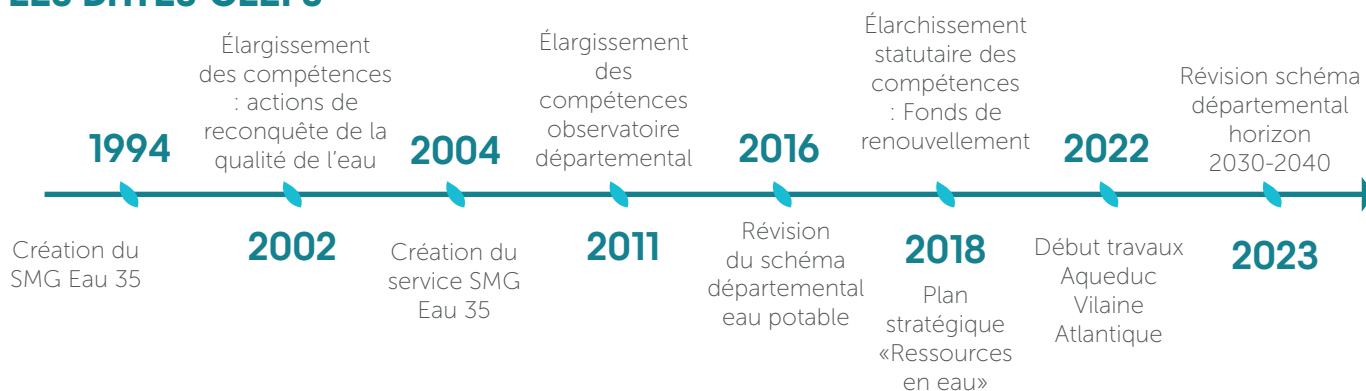
Cette organisation a été bouleversée avec la loi NOTRe et le transfert de la compétence aux EPCI. Le SMG Eau 35 est composé de 8 collectivités eau potable et du conseil départemental.



LES MISSIONS DU SYNDICAT



LES DATES-CLEFS





LES INSTANCES DÉCISIONNELLES

Une politique départementale de l'eau potable

LE COMITÉ SYNDICAL

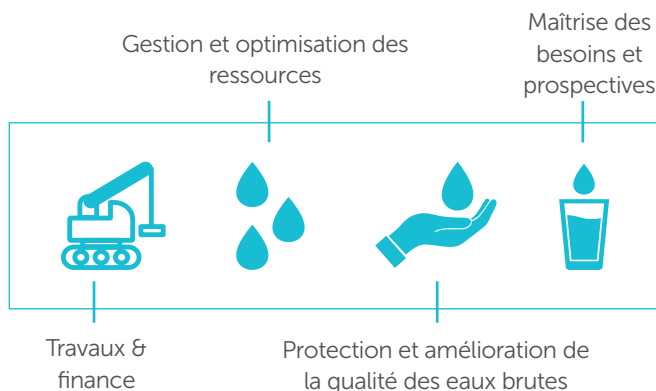
Dans un contexte de coopération départementale, chaque adhérent, ainsi que le Conseil départemental, désigne un ou plusieurs délégués qui siègent au comité syndical. Il est composé de 18 membres. Le nombre de membres par adhérent est déterminé suivant une clé de répartition basée sur des tranches de 5 millions de m³ consommés. Le comité s'est réuni 6 fois en 2022.

LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX (CCSPL)

Instance représentant les usagers, les associations environnementales et de consommateurs, et les filières économiques. Cette année la CCSPL du SMG Eau 35 s'est tenue en janvier et en octobre.

LES COMMISSIONS TECHNIQUES

4 commissions traitent des principales missions du SMG Eau 35 ont été mises en place en février 2021. Elles sont un lieu d'échanges et de propositions.



Joseph Boivent
Président du SMG Eau 35

LE BUREAU SYNDICAL

Le bureau du syndicat est composé de 9 membres. Il exerce, par délégation du comité, certaines prérogatives en matière de ressources humaines, de passation de marchés publics (compris entre 100 000 et 500 000 € HT), d'étude des dossiers de travaux inscrits au schéma et d'approbation des supports de communication.

4 Bureau ont eu lieu en 2023



Michel DEMOLDER
1er Vice-Président



Jean-François RICHEUX
2e Vice-Président



Teddy REGNIER
3e Vice-Président



Rémi PITRÉ
4e Vice-Président



Georges DUMAS
Membre



Patrick HERVIOU
Membre



Christian SORIEUX
Membre



Yann SOULABAILLE
Membre



SCHÉMA DÉPARTEMENTAL AEP

Un document de planification pour l'approvisionnement en eau potable à l'échelle de l'Ille-et-Vilaine

Le SMG Eau 35 a pour compétence la réalisation le schéma départemental d'alimentation en eau potable, ainsi que l'animation, le financement et le suivi de sa réalisation.

Il a pour objet d'évaluer l'équilibre dans les prochaines décennies du bilan entre les besoins en eau potable et les ressources et productions disponibles à l'échelle du département d'Ille-et-Vilaine et de ses territoires.

UN SCHÉMA DÉPARTEMENTAL AEP : POUR QUOI FAIRE ?

Le schéma départemental d'alimentation en eau potable est le document de planification pour l'approvisionnement en eau potable à l'échelle d'Ille-et-Vilaine à l'horizon 2040.

Le SMG Eau 35 a pour compétence la réalisation de ce document, ainsi que l'animation, le financement et le suivi de sa mise en œuvre. Il comprend :

Un bilan prospectif des besoins en eau potable par rapport aux ressources et productions disponibles à l'échelle du département d'Ille-et-Vilaine et de ses territoires.

Un plan d'action pour assurer l'approvisionnement en eau potable en tout point du département, et, si possible, sa sécurisation afin de faire face aux situations de crise.

Le précédent SDAEP datait de 2016 avec des projections à 2030. La forte progression des besoins depuis 2016, la répétition des sécheresses et les incidences et incertitudes liées au changement climatique obligent à actualiser ce document.



Comprendre

les évolutions actuelles des ressources et des besoins en eau potable sur le département (« Observatoire de l'Eau Potable »)



Prévoir l'évolution des besoins en eau potable sur un scénario tendanciel



Établir des bilans « besoins – ressources » saisonniers et journaliers, par territoire et à l'échelle du département



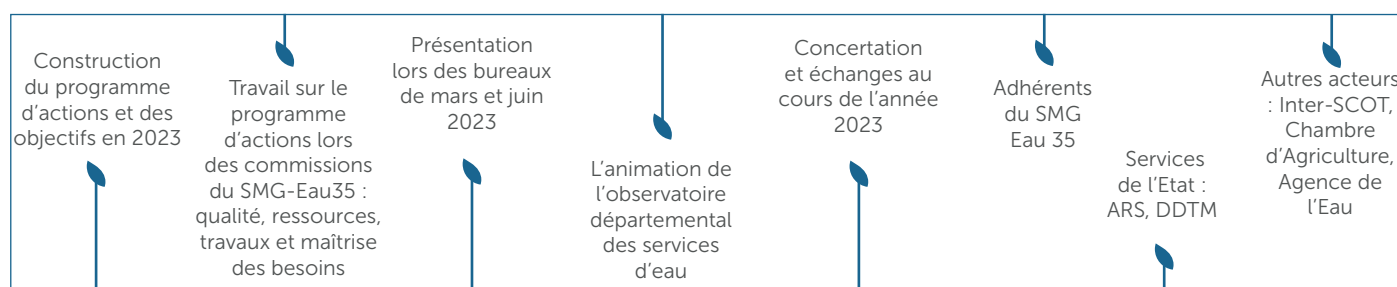
Proposer un plan d'action pour équilibrer les bilans besoins ressources et sécuriser l'alimentation en eau potable



Suivre l'évolution des besoins des ressources et l'avancement du plan d'action

LES ACTIONS MENÉES EN 2023

En 2023, les études menées par le bureau d'études SETEC ont été finalisées et une démarche de construction du programme d'action a été engagée. Le vote officiel du Schéma Départemental par le comité syndical du SMG Eau 35 a eu lieu en janvier 2024. La concertation et les échanges se sont poursuivis en 2024.



EXTRAIT DU PROGRAMME D' ACTIONS DU SCHEMA DÉPARTEMENTAL

Focus sur « Les économies d'eau »

Une mobilisation des ressources actuelles ou nouvelles pour compenser les baisses liées au changement climatique et pour mobiliser des volumes supplémentaires

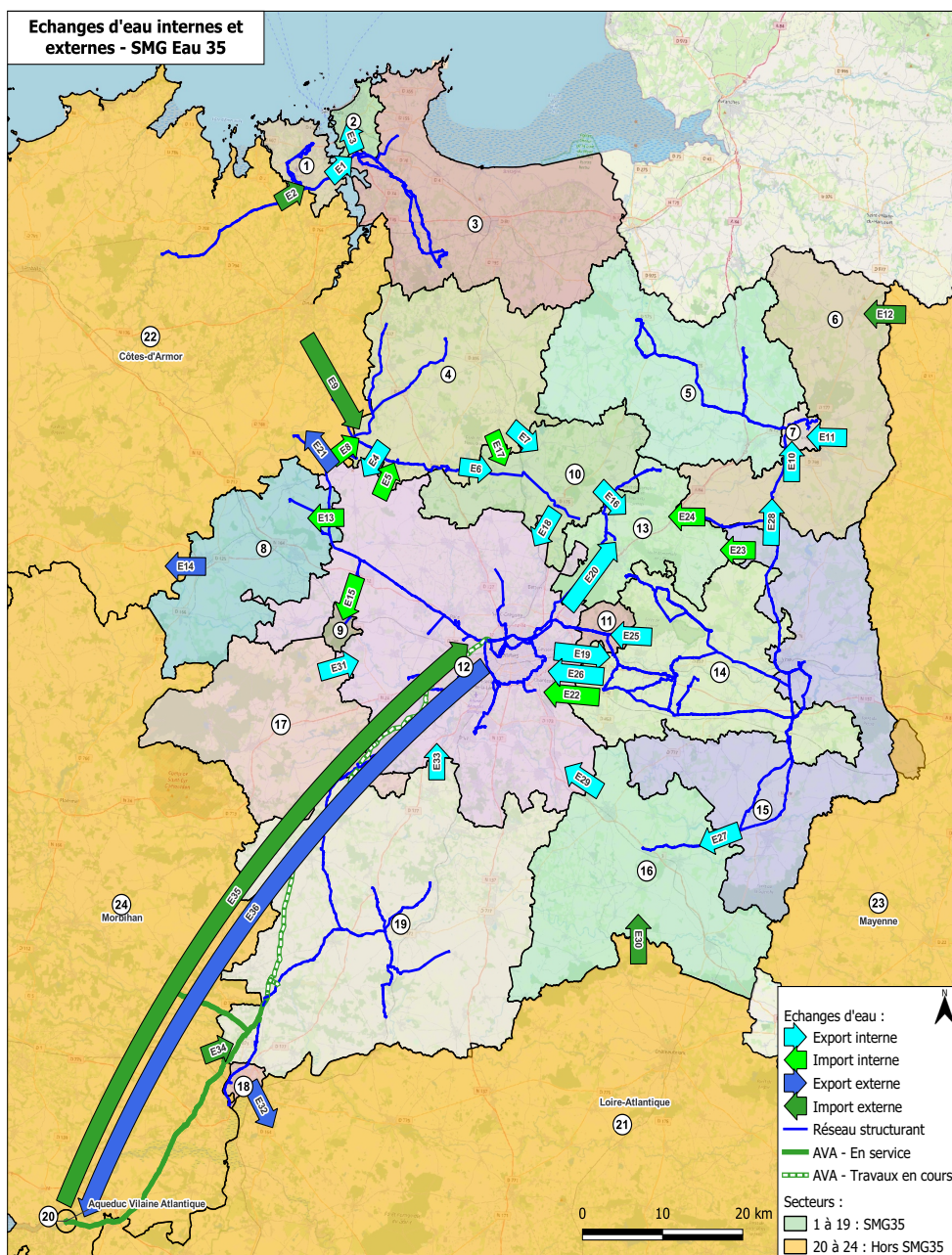
Un plan d'action sur la qualité des eaux brutes afin de garantir une qualité suffisante pour la production d'eau potable

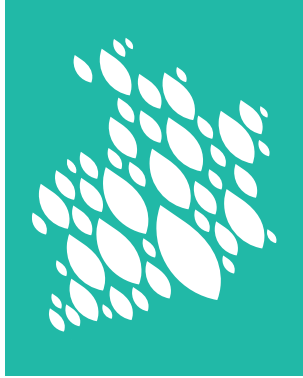
Des économies d'eau pour freiner, voire inverser la tendance actuelle d'augmentation des besoins.

Un programme de travaux pour sécuriser les usines et améliorer les échanges d'eau entre territoires

- Baisser de 10% à l'horizon 2030 la fourniture d'eau moyenne par habitant (hors gros consommateurs)
- Baisser de 10% la consommation des industriels présents
- Plafonner la consommation globale industrielle (valeur 2021)
- Maintenir dans le temps un rendement brut de 87 % sur le département (valeur maximale 2021)

BILAN DES ÉCHANGES D'EAU ENTRE TERRITOIRES : EXTRAIT ÉTUDE SMG EAU 35 / SETEC, 2023





TRAVAUX ET SÉCURISATION

Une disponibilité continue de l'eau au robinet de chaque usager

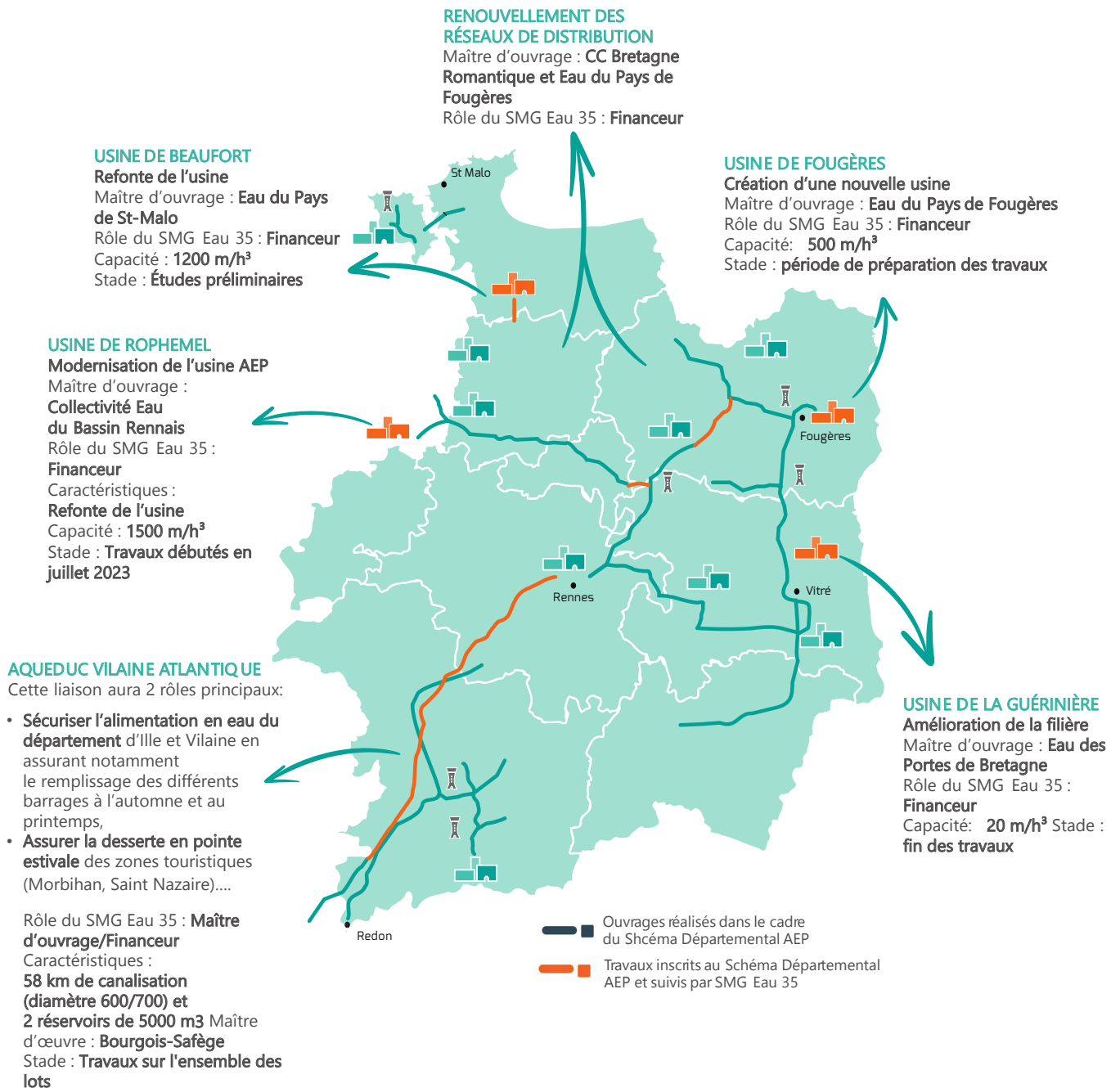
LES TRAVAUX INSCRITS AU SCHEMA DÉPARTEMENTAL

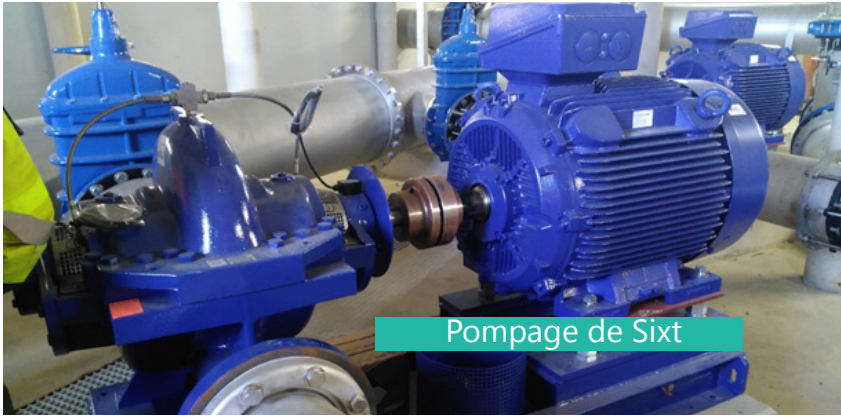
Le SMG Eau 35 élabore le Schéma Directeur d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP) d'Ille-et-Vilaine. Il assure ainsi :

- Le financement des ouvrages prévus au schéma Départemental et portés par les collectivités adhérentes,
- La cohérence au niveau départemental entre les projets et investissements portés par les collectivités adhérentes,
- L'assistance à la Maîtrise d'Ouvrage à ses adhérents pour certains projets : définition du programme, suivi des études et des travaux...

Voici la représentation cartographique des travaux d'usines et de canalisations suivis par le SMG Eau 35 en 2023, dans le cadre du schéma directeur AEP de 2016. À noter depuis l'été 2023 la prise en charge à 80% des travaux de l'ensemble des usines du département.

Les travaux de canalisation et d'usines d'eau potable





Pompage de Sixt



Réservoir de Goven

AQUEDUC VILAINE ATLANTIQUE

Des travaux...

Fin 2023, il ne restait à réaliser qu'une partie du lot3 « ouvrages » qui comprend les travaux à Villejean, les pompages à Sixt et les automatismes entre les différents sites.

La mise en service de l'infrastructure devrait avoir lieu au printemps 2024

Après le lancement des travaux en 2022, la pose de l'ensemble des 58 km de canalisations de diamètre 600 et 700mm s'est terminée à l'été 2023. Le réservoir de Goven a été réceptionné et celui de Sixt sur Aff est en voie de terminaison.

La station de pompage de Villejean a commencé fin août.



Trancheuse Lot 4

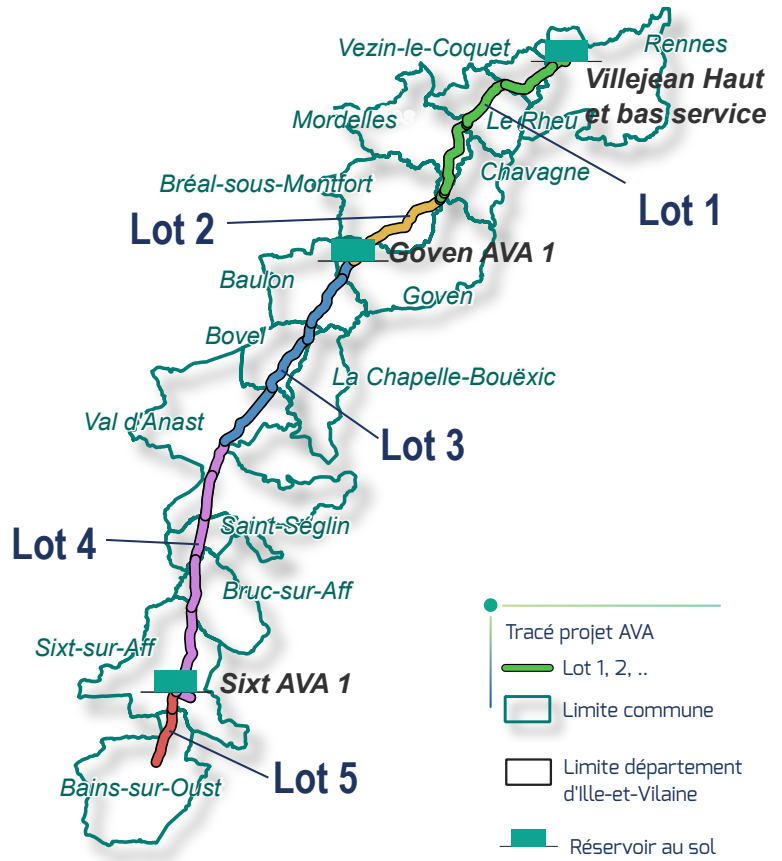
...mais pas que

Une nouvelle Déclaration d'Utilité Publique a été prononcée par arrêté préfectoral du 21 décembre 2023. Elle prend le relai de la précédente qui se terminait le 31 décembre 2023 suite au jugement du tribunal administratif. Pour y arriver, il a fallu constituer un nouveau dossier réglementaire qui réponde aux demandes du tribunal. Il a été déposé à la Préfecture en mars 2023. L'enquête publique s'est déroulée du 20 septembre au 20 octobre 2023 et s'est traduite par la signature de l'arrêté préfectoral.

- Des indemnisations d'exploitants (plus de 100 concernés pour environ 500k€) : des conventions sont établies avec chaque exploitant pour estimer les « dégâts aux cultures ».

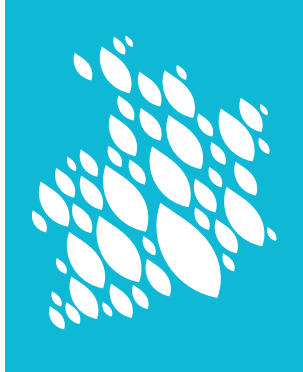
- Plus de 400 opérations comptables pour payer les entreprises, le rescrit et la récupération de TVA.

- Des réflexions sur le fonctionnement futur : qui exploite, création d'un budget annexe, conventions d'achats et ventes d'eau





Carte narrative
Aqueduc Vilaine
Atlantique



LES ACTIONS D'ÉCONOMIES D'EAU

ÉCONOMIES D'EAU : ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS DU TERRITOIRE

Les « Gros consommateurs » d'Ille-et-Vilaine

Dans le cadre du programme ECOD'O, piloté par la CCI Bretagne, l'objectif est de soutenir 20 entreprises d'Ille-et-Vilaine (hors Eau du Bassin Rennais) dans la gestion efficace des ressources en eau. Ce soutien inclut la réalisation d'un diagnostic de l'eau, l'identification des actions pour favoriser les économies d'eau, la recommandation de partenaires techniques pour les études et les travaux, ainsi que l'assistance pour obtenir des aides financières de l'agence de l'eau Loire-Bretagne.

Les « gros consommateurs » sont définis comme les abonnés ayant une consommation moyenne de plus de 10 000 m³/an entre 2015 et 2019, principalement des industries agro-alimentaires et quelques grands hôtels. La convention entre la CCI Bretagne et le SMG Eau 35 sera renouvelée pour 2024 afin d'accompagner 22 de ces « gros consommateurs ».

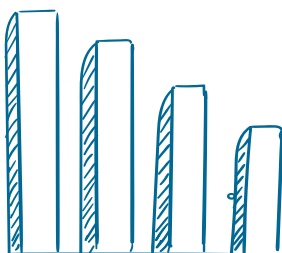
Les communes et les entreprises (commerçants et artisans)

Les diagnostics ont révélé qu'en mettant en place des actions simples et peu coûteuses, il est possible de réaliser des économies d'eau de 16 % par commune (basées sur une moyenne de quatre sites diagnostiqués par commune) et jusqu'à 52 % par entreprise en ajoutant des systèmes de recyclage de l'eau.

Une synthèse sera réalisée pour présenter cette démarche et encourager les initiatives d'économie d'eau parmi ces acteurs.

28 communes et 6 entreprises ont bénéficié d'expertises eau. Les établissements sont situés sur les secteurs d'Eau des Portes de Bretagne, Eau du Pays de Fougères, le Syndicat de la Forêt du Thiel et la Communauté de communes Saint-Méen Montauban.

En 2023, 23 entreprises ont bénéficié de l'expertise des conseillers. Les économies potentielles sont estimées à 8% (soit près de 300 000 m³).



Au travers d'un partenariat avec la Chambre d'agriculture, 30 exploitations agricoles ont été expertisées.



Les exploitants.es agricoles

Les référents agricoles ont eu accès à un diagnostic de l'eau, ont reçu des recommandations pour optimiser la gestion des ressources en eau, et ont été sensibilisés aux économies d'eau ainsi qu'à une gestion durable des ressources provenant des puits et forages.

Les exploitations agricoles sont localisées dans les secteurs nord de Rennes (Eau du Bassin Rennais) et du haut Couesnon (Eau des Portes de Bretagne). Il s'agit principalement d'exploitations de type élevage. Les économies d'eau peuvent être réalisées par la réduction des fuites et une utilisation plus efficace de l'eau pour le nettoyage.

Les expertises ont mis en évidence l'importance d'une gestion durable des ressources locales, telles que les puits et les forages. Cela passe par un entretien régulier des pompes et une utilisation prudente de ces ressources en période de sécheresse, afin de réduire les demandes sur le réseau. La convention est en cours de renouvellement pour étendre ces expertises à d'autres territoires d'Ille-et-Vilaine.



Campagne régionale «Économisons l'eau» 2023 (Région Bretagne, SDAEP 22, SMG Eau 35, Eau du Morbihan, Département du Finistère)



OBSERVATOIRE DES CONSOMMATIONS D'EAU

À l'issue du projet breton « De l'Eau pour Demain », le SMG Eau 35 a créé un outil de catégorisation des abonnés par usagers et de suivi des consommations d'eau associées, à partir d'une source de données fiable et précise : les fichiers de facturation. La particularité de cet outil réside dans l'automatisation des traitements des données successifs.

Ainsi, les acteurs pourront s'appuyer sur les évolutions des consommations d'eau par catégories d'abonnés pour définir plus précisément les politiques locales de l'eau (économies d'eau, gestion des crises etc.).

La méthodologie, définie par le SMG Eau 35, a été testée et les résultats obtenus sont concluants. L'objectif est de développer cet outil sur les territoires volontaires d'Ille-et-Vilaine.

PARTICIPATION AUX DÉMARCHES TERRITORIALES

De l'Eau pour Demain

Le projet s'est achevé début 2023. Les travaux ont notamment permis au SMG Eau 35 de développer un outil de traitement automatique des données afin de créer un observatoire de l'eau basé sur les fichiers de facturation des abonnés.

Démarches locales

Le SMG Eau 35 participe aux démarches territoriales afin que les objectifs de la politique du SMG Eau 35 soient pris en compte. Les démarches sont les suivantes : les études HMUC Couesnon, Vilaine et Rance-Fremur-Baie de Beausais, la révision du SAGE Vilaine, et la révision du SCoT Fougères.

Valorisation des travaux du SMG Eau 35 (retours d'expérience)

Sollicité pour communiquer sur les démarches d'économies d'eau mises en œuvre, le SMG Eau 35 est intervenu aux événements suivants :

- Carrefour de l'eau - janvier 2023
- Webinaire sur les vainqueurs des Trophées de l'eau, organisé le Club des économies d'eau (FNCCR) - mars 2023
- Conférence bretonne de l'eau - juin 2023
- SPACE - septembre 2023
- Atelier agriculture organisé par Liffré-Cormier Communauté - novembre 2023



HYDROGÉOLOGIE AU SERVICE DE L'EAU POTABLE

ASSISTANCE DU SMG EAU 35

Recherche d'eau sur le secteur de Langon (Ouest 35)

La phase 2 de recherche en eau sur le secteur de Langon s'est concentrée sur l'étude (potentiel de la nappe, qualité des eaux et relation avec la Vilaine) de quatre sites.

L'étude propose de s'orienter vers un renforcement de la production dans le secteur du forage F2 actuel, où les caractéristiques hydrogéologiques sont les plus favorables ainsi que du point de vue de la qualité de l'eau.

Une gestion durable
et responsable de
nos ressources
souterraines

Captages de la Tournerie (CEBR)

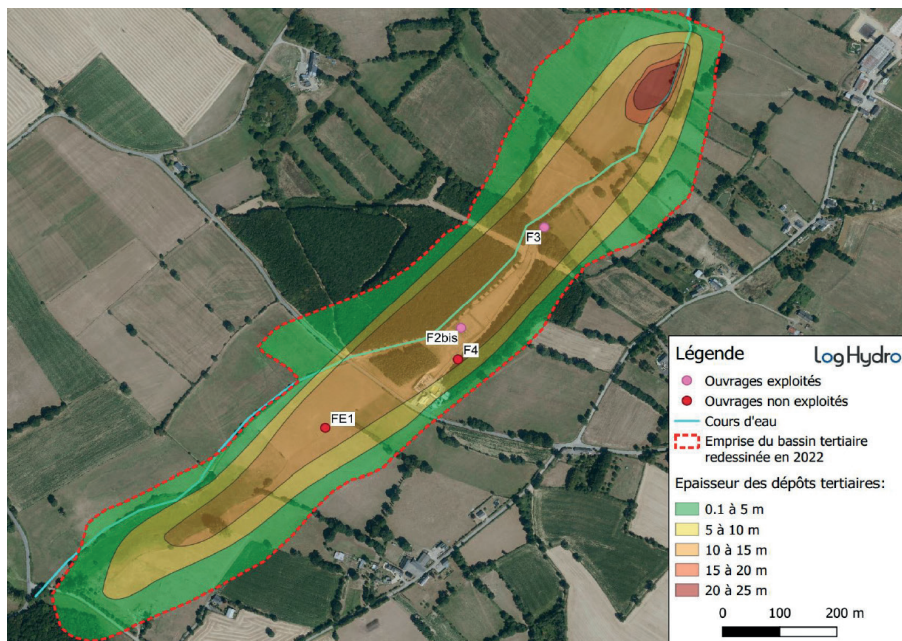
L'étude hydrogéologique du bassin tertiaire de la Tournerie à Gahard, initiée en 2022, s'est terminée en 2023. Les principaux résultats de cette étude sont :

Les limites et la morphologie du bassin sont mieux identifiées. Ce bassin est plus petit (-30%) qu'initialement envisagé.

La convention entre la CCI Bretagne et le SMG Eau 35 sera renouvelée pour 2024 afin d'accompagner 22 « gros consommateurs ».

Les prélèvements actuels se concentrent sur la partie amont du bassin.

Il est proposé de mieux répartir les prélèvements en mettant en exploitation un ouvrage dans la partie occidentale du bassin et en décolmatant les ouvrages actuels.



Source : LOG HYDRO / J. LEMONCHOIS (Déc. 2023) – Etude géologique et hydrogéologique du bassin tertiaire de Gahard – Investigations du 12 octobre 2022 au 6 septembre 2023 / Commune de Gahard (35). Rapport final, 132 p.





LES ÉTUDES PORTÉES PAR LE SMG EAU 35

Dans le cadre de conventions de recherche et développement partagés, le SMG Eau 35 et le BRGM Bretagne travaillent sur l'amélioration des connaissances des ressources souterraines.

ICARE 35

Identification et Caractérisation des Aquifères tertiaires et quaternaires stratégiques d'Ille-et-Vilaine. Ce projet s'est terminé en 2023. Le SMG Eau 35 et les collectivités adhérentes bénéficient à présent d'une synthèse complète des connaissances disponibles sur les bassins tertiaires utilisés pour l'alimentation en eau potable. Pour rappel, ces formations géologiques fournissent plus de la moitié des eaux souterraines prélevées en Ille-et-Vilaine. L'étude s'est également attachée à mettre en évidence les données qu'il conviendrait encore d'acquérir afin d'améliorer la connaissance et la gestion de ces ressources.

S-EAU-S

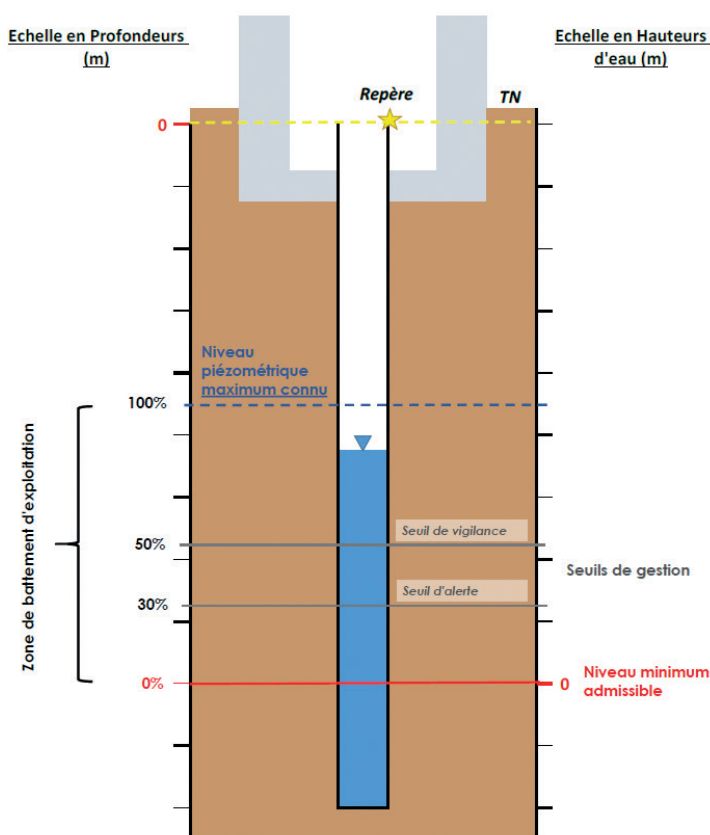
Méthodologie pour la mise en place d'un système de Suivi et d'alerte des EAUX Souterraines exploitées pour l'eau potable en Ille-et-Vilaine.

Cette mission confiée au BRGM, a été réalisée en collaboration avec les syndicats d'eau du Pôle Ouest.

Dans un premier temps, le BRGM a créé un outil qui permet de définir pour chaque ouvrage souterrain, le niveau piézométrique minimum admissible, à partir des informations disponibles sur l'ouvrage. Ce niveau minimum admissible constitue la base de l'indicateur retenu.

Cet indicateur appelé « taux de remplissage » consiste à fixer des seuils entre le niveau minimum permettant de prélever dans l'ouvrage sans conséquence négative (niveau minimum admissible) et le niveau maximum connu dans l'ouvrage, la différence entre ces deux niveaux étant appelée « zone de battement d'exploitation ». Le BRGM a proposé de fixer deux seuils par rapport à cette zone de battement d'exploitation correspondant à 50% de remplissage de cette zone (seuil de vigilance) et à 30% de remplissage (seuil d'alerte).

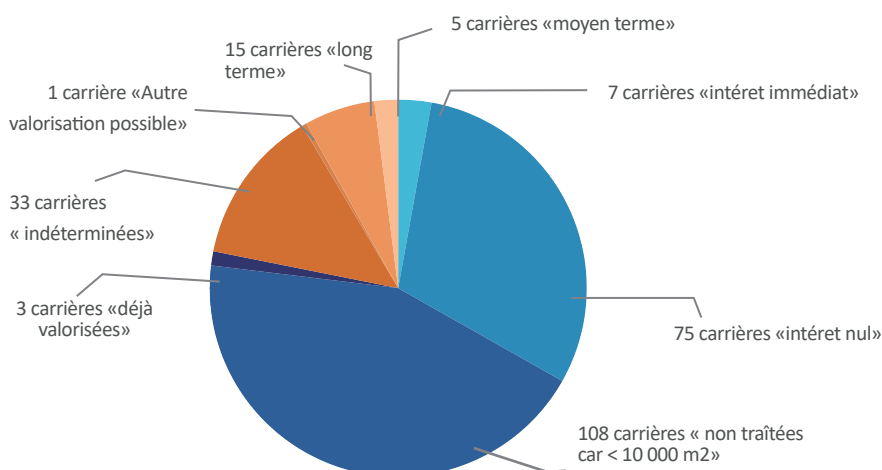
Pour mettre en œuvre, ce nouvel indicateur, un travail doit être réalisé afin de fiabiliser les données sur les niveaux de nappe.



CARR'EAU 35

Carréau 35 est une étude d'opportunité et d'intérêt pour l'utilisation des eaux des carrières dans le département d'Ille-et-Vilaine.

L'année 2023 a été marquée par la mise en œuvre de la phase 1 de cette étude qui correspond à la sélection des carrières pouvant constituer des sites potentiels d'exploitation de la ressource en eau.





RECONQUÊTE DE LA QUALITÉ DE L'EAU

Préserver la qualité des eaux captées

LA PROTECTION DES CAPTAGES

Le SMG Eau 35 est engagé depuis 1998 sur le volet qualité, qui comprend notamment la protection des captages. En 2023, en Ile-et-Vilaine, 71 captages d'eau potable sur 72 sont protégés, représentant 98 % du volume distribué.

Le SMG Eau 35 apporte une assistance technique aux collectivités maîtres d'ouvrage pour la mise en œuvre, le suivi et l'actualisation des périmètres.

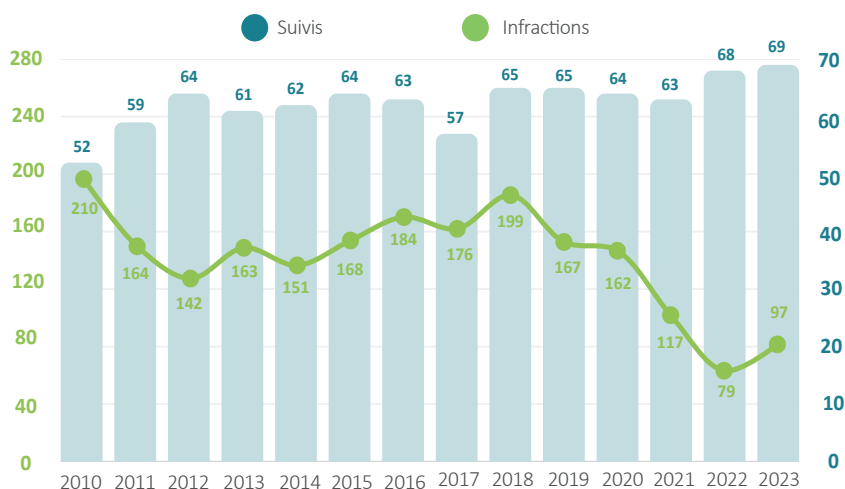
Avancement des procédures PPC

67 procédures terminées	4 actualisations : • 2 pour lesquelles l'enquête publique est réalisée • 2 dossiers déposés à l'ARS
1 procédure initiale	

La surveillance des périmètres de protection

Afin de permettre une protection effective des captages, le SMG Eau 35 assiste les collectivités productrices dans le suivi des périmètres de protection des captages (PPC) depuis 2010. La démarche utilisée consiste en une surveillance basée sur une observation de terrain avec la présence d'élus et/ou de techniciens des collectivités maîtres d'ouvrage.

Les irrégularités et observations constatées sont traitées au niveau d'une base de données élaborée par le SMG Eau 35. Des fiches d'observation sont transmises par la collectivité productrice aux personnes concernées pour résoudre les dysfonctionnements. Enfin, un point sur les travaux à la charge des collectivités est également réalisé.



Le bilan 2023 de l'activité « Suivi PPC »



12 Collectivités productrices	97 infractions constatées
69 Périmètres surveillés	69 Suivis effectués



En 2023 le SMG Eau 35 a :

- Mené à bien le suivi de 69 captages sur 72.
- Effectué des interventions particulières sur le terrain et répondu à des demandes spécifiques (agriculteurs, bureaux d'études, syndicats, etc.).
- Analysé les résultats des infractions afin de les exposer à différentes instances et dans diverses publications.
- Exposé le bilan départemental des suivis PPC et renseigné sur le droit de préemption élargi aux syndicats mixtes de production d'eau potable lors de la journée « Ressources » du 18 décembre 2023.
- Contribué aux cinq réunions du Groupe de Travail Ressources et Alimentation en Eau Potable (GTRAEP) pilotées par l'ARS.
- Poursuivi les démarches concernant l'Assainissement Non Collectif (recueil des données et analyse des résultats), avec une journée ANC le 29 mars 2023.
- Vérifié la conformité des documents d'urbanisme et rédigé des avis sur des PLUi et PLU mis en consultation aux personnes publiques associées ou en enquête publique.
- Accompagné techniquement la CEBR pour la concertation individuelle avec les agriculteurs sur la Chèze-Canut pour l'élaboration et la co-construction du futur PPC.
- Travaillé sur l'élaboration d'un outil informatique partagé pour faciliter le suivi des PPC.



Prairie - Chèze



Prise d'eau - Chèze



Croix Madame - Boisement

PROGRAMME BASSINS VERSANTS

Captages et Bassins Versants financés par le SMG Eau 35



■ Bassin versant subventionné — Cours d'eau principaux
▲ Captage superficiel Limite département Ille-et-Vilaine

Sources : Données : IGN BD Topo, SMG Eau 35 (2022) ; (r) SMG Eau 35 ; Année : 2023

Le SMG Eau 35 accompagne depuis 2002 les programmes de reconquête de la qualité de l'eau en amont de toutes les prises d'eau potable du département.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2023, le SMG Eau 35 a financé 460 000€ animation d'actions de reconquête de la qualité sur les Bassins Versants en amont de captages superficiels.

12 programmes « bassins versants » font l'objet de financements par le SMG Eau 35

Ces financements permettent aux maîtres d'ouvrage (producteurs d'eau potable ou EPTB) d'engager de nombreuses actions dans le domaine de la lutte contre les pollutions diffuses : actions agricoles, accompagnement des collectivités pour la réduction de l'utilisation des pesticides, suivis de la qualité de l'eau, éducation à l'environnement, actions relatives aux captages prioritaires superficiels...

LES CAPTAGES PRIORITAIRES

En Ille-et-Vilaine, 17 captages sont déclarés prioritaires en raison de leurs teneurs en nitrates et/ou en pesticides. Parmi eux, cinq sont des captages souterrains. Le SMG Eau 35 apporte une assistance technique et financière aux collectivités propriétaires de ces captages souterrains pour les accompagner dans la mise en œuvre d'un programme d'actions, comprenant des études de délimitation des aires d'alimentation de captage (AAC) et des diagnostics territoriaux des pressions agricoles et non agricoles.

Avancement des procédures «captages prioritaires souterrains» en 2023

Pour l'ensemble des 5 captages prioritaires souterrains, les aires d'alimentation ont été délimitées ; En termes de mise en œuvre des actions de reconquête de la qualité de l'eau, la situation est la suivante :

LA GENTIÈRE : Arrêté préfectoral du programme d'actions reconduit.

VAU REUZÉ : Pas de programme d'actions à proprement parler, mais les agriculteurs engagés dans le projet PSE du SMG Eau 35 bénéficient d'un accompagnement individualisé porté par la collectivité Eau du Bassin Rennais.

LA COUYÈRE : Arrêté préfectoral du programme d'actions reconduit.

AULNAIS-MÉJANOT : Pas de prolongation de l'arrêté de programme d'actions suite à un fort engagement des agriculteurs sur ce territoire. Toutefois, la collectivité Eau des Portes de Bretagne accompagnée d'Eaux & Vilaine poursuit l'accompagnement individualisé et collectif de l'ensemble des agriculteurs concernés.

LE CHALONGE : Un programme d'actions est engagé (il n'a toutefois pas fait l'objet d'un arrêté préfectoral). Ce programme d'action est acté dans le contrat de bassin versant de l'Oudon.



LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2023, le SMG Eau 35 finance 34 000€ aux collectivités portant des actions sur l'ensemble des 5 captages ci-dessous.

De plus, le SMG Eau 35 anime et finance (22 500€/an) un dispositif de Paiements pour Services Environnementaux sur ces 5 captages.

Autres projets financés en 2023 :

- Label local «Terres de Sources» porté par la Collectivité Eau du Bassin Rennais (20 000€).



- Paiements pour Services Environnementaux sur le bassin versant de Beau fort porté par la collectivité Eau du Pays de Saint-Malo (20 000€).



- Suivi des zones humides et cours d'eau autour du captage de la Ferrière porté par la communauté de communes de la Bretagne Romantique (2 200€)



- Actions de réduction de la pression phytosanitaire autour du captage de Mernel (13 650€).



LE PAIEMENT POUR SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

Le Paiement pour Services Environnementaux (PSE) est un outil qui permet de rémunérer les agriculteurs pour des actions qui contribuent à restaurer ou maintenir la préservation de la qualité de l'eau.

Paiement pour Services Environnementaux en 2023

Dans le cadre de son rôle d'assistant auprès des collectivités en charge des 5 captages prioritaires souterrains, le SMG Eau 35 a répondu à l'appel à initiative de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne portant sur l'expérimentation PSE (sur 5 ans), afin de poursuivre et d'amplifier les actions mises en œuvre sur ces territoires et de réduire les concentrations en nitrates.

La rémunération des agriculteurs est calculée en fonction de l'atteinte d'objectifs de résultats mesurés par l'intermédiaire de deux indicateurs :

- les concentrations en azote potentiellement lessivable présentes dans le sol avant la période de drainage (mesure de Reliquat Début Drainage)
- la couverture des sols pour limiter les fuites d'azote.

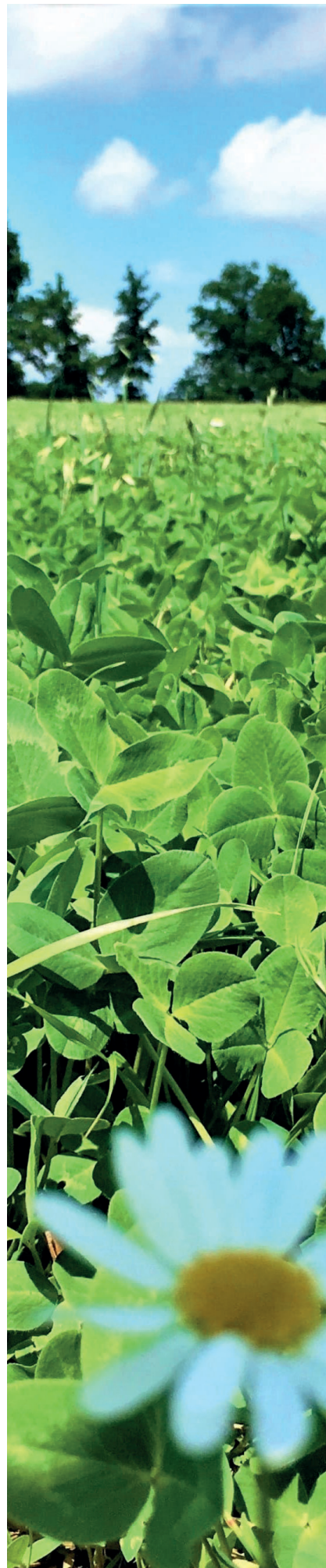
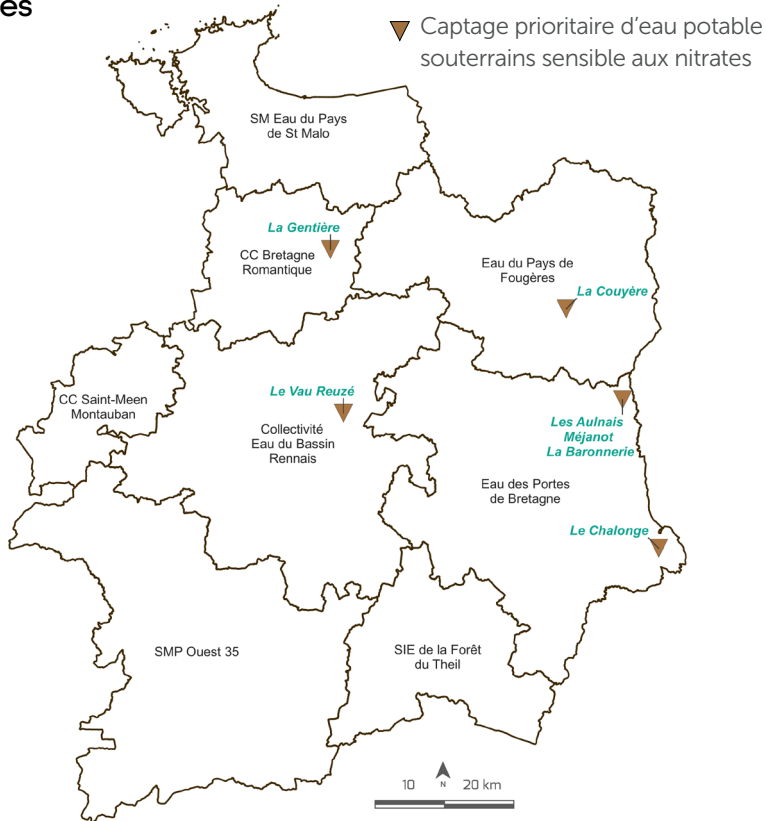
La saison 2021-2022 a été la première pour la mise en œuvre des PSE. Elle a été marquée par une sécheresse estivale importante (peu favorable à l'assimilation de l'azote par les plantes) et un automne très doux (favorable à la minéralisation de l'azote). Aussi, les reliquats azotés, début drainage, ont été trop élevés pour 73 % des exploitations.

Reliquats azotés : mesure de la quantité d'azote minéral qui est disponible dans le sol à un moment donné.

Toutefois, en moyenne, les exploitations agricoles engagées vont percevoir 3 500 €. Pour la saison 2021-2022, l'Agence de l'eau Loire-Bretagne a participé à hauteur de 68 350 € et le SMG Eau 35 a apporté 7 970 €.



Captages prioritaires d'eau potable souterrains sensible aux nitrates





LE PARTAGE D'EXPERTISE

Un lien entre les acteurs de l'eau

LA VEILLE JURIDIQUE

Chaque mois, une veille juridique éditée par le SMG Eau 35 commente et analyse les principaux textes législatifs et réglementaires ainsi que les jurisprudences qui font l'actualité du droit de la fonction publique à l'échelle locale et nationale.

Les informations sont issues de différentes sources : journaux officiels, recueils des actes administratifs de la préfecture d'Ille-et-Vilaine, Gazette des communes, lettre d'information du Ministère de la Transition écologique et solidaire.

En 2023, la veille juridique s'est inscrite dans la continuité de celle de 2022, abordant des sujets tels que le Plan Eau et les retours d'expériences sur la sécheresse de 2022.

Scannez le QR Code pour retrouver notre veille juridique



11 bulletins en 2023
40 destinataires

LE RÉSEAU DE PARTENAIRES

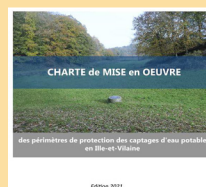
La région Bretagne

- Assemblée bretonne de l'eau
- SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires
- Recherche scientifiques avec le CRESEB : Centre de Ressources et d'Expertise Scientifique sur l'Eau de Bretagne



GTRAEP : Groupe de Travail Ressources et Alimentation en Eau Potable 35

- Étude des dossiers réglementaire sur les captages AEP (Alimentation en Eau Potable)
- Révision de la charte des périmètres de protection



Conférence Bretilienne de l'eau

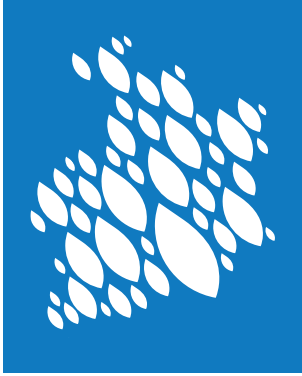
- Organisée par le Préfet d'Ille-et-Vilaine et le Président du Département
- Fédérer et mobiliser les acteurs bretiliens de l'eau dans le cadre du nouveau Schéma directeur d'aménagement et des gestion des eaux (SDAGE)



Pôle des syndicats départementaux d'eau potable du grand ouest

- Dossier loi NOTRe
- Organisation des Carrefours des gestions locales de l'eau
- Augmentation des besoins en eau
- Réunion techniques : SIG, informatique, hydrogéologie





L'OBSERVATOIRE DE L'EAU POTABLE

Une expertise au service de l'action publique

L'édition de ce rapport est le résultat d'un long processus de bancarisation, de validation, de compilation de la donnée provenant des divers producteurs.

Il a pour objectif de partager, avec tous les acteurs intéressés par la thématique de l'eau potable, des données objectives sur les principaux enjeux de l'eau potable en Ile-et-Vilaine.



LES ENJEUX ÉVOQUÉS

Le rapport expose dans un seul document toutes les composantes de la gestion des services publics et soulève les principaux enjeux de l'eau potable.

- Une hausse continue des consommations d'eau potable au cours des dernières années
- Le maintien des bonnes performances techniques des réseaux et des usines
- Le prix de l'eau potable en milieu urbain et rural

En 2023, il consacre un zoom de 4 pages sur le nouveau Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable (SDAEP 35), un nouvel outil de prévision et d'action à horizon 2030-2040.

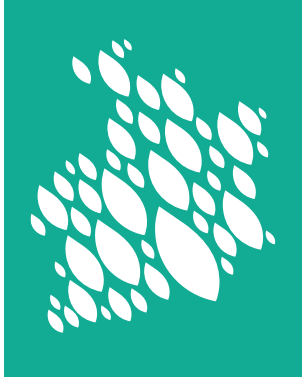
LES 4 ÉTAPES DU RAPPORT ANNUEL

- **De mai à septembre**
Collecte des données techniques et financières des 15 rapports sur le prix et la qualité du service (RPQS) confiés au SMG Eau 35. Contrôle et consolidation des données.
- **De juin à novembre**
Réalisation et présentation des RPQS eau potable soit 65 % des services AEP. Collecte des RPQS réalisés par les autres collectivités.
- **En décembre**
Diffusion des données sur le site de l'Observatoire national
- **De janvier à mars**
Réalisation du rapport annuel des services d'eau potable (800 exemplaires envoyés notamment à l'ensemble des communes d'Ile-et-Vilaine)

LE SAVIEZ-VOUS ?

Retrouver tous les observatoires du SMG Eau 35 depuis 2012 dans l'espace documentation sur <https://eau35.fr/ressources/observatoire-de-leau/> ou en scannant le QR code ci-contre :





GESTION FINANCIÈRE

Le fondement d'une solidarité départementale

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

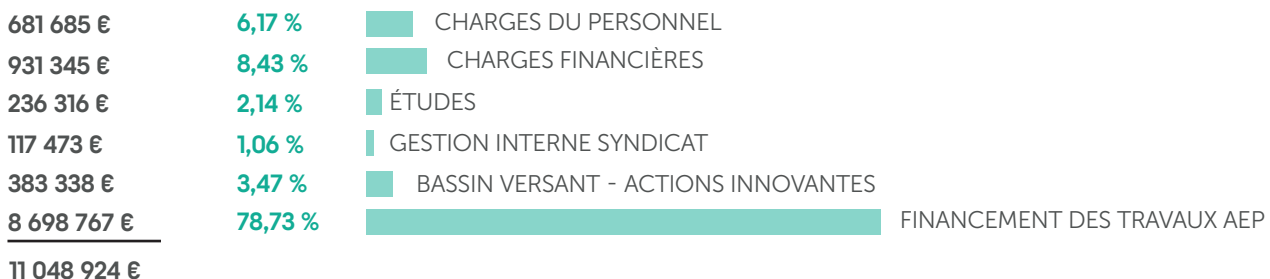
Les recettes du SMG Eau 35 proviennent de la participation perçue sur les volumes d'eau facturés : le fonds de concours.

La gestion du fonds de concours est une mission essentielle du SMG Eau 35. Sa valeur est fixée tous les ans par le comité. Elle se maintient à 0,17€/m³ en 2023.



LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement de 2023 correspondent essentiellement aux travaux de sécurisation. **73,97%** pour le financement des travaux AEP (Alimentation en eau potable).



Équilibre du budget primitif 2023 : avis favorable de la Chambre Régionale des Comptes

Après saisine par la Préfecture, la Chambre des Comptes a vérifié le budget primitif 2023 du SMG Eau 35. La Chambre a constaté le vote en équilibre réel du budget primitif.



Chambres régionales & territoriales des comptes

Quelques chiffres :

- 500 conventions indemnisation des agriculteurs
- environ 1000 mandats
- environ 100 entreprises en paiement direct
- environ 45 millions HT entre 2022 et 2024
- Récupération de la TVA sur l'ensemble de l'opération



LES SERVICES DU SMG EAU 35

Agir ensemble pour l'eau

LES MOYENS HUMAINS

Les agents

Le SMG Eau 35 s'appuie sur une équipe pluridisciplinaire de 11 agents :

- Le service administratif : ressource humaine, comptabilité, communication
- Le service protection et gestion de la ressource
- Le service sécurisation de l'alimentation en eau potable et travaux
- Le service de l'observatoire de l'eau potable et les économies d'eau



Les évolutions 2023 sur les effectifs

- Stage découverte SIG (Système d'information géographique)
- Stage sur les dispositifs de biosurveillance pour l'alerte de pollutions sur captages AEP
- Recrutement d'un agent Technicien Suivi Périmètres de protection (départ en retraite)

LES NOUVEAUX LOCAUX

Dans le cadre de la célébration des 30 ans du SMG Eau 35 et de l'inauguration de nos nouveaux locaux, une fresque a été réalisée pour marquer cet événement. Cette œuvre a été conçue pour embellir un nouvel espace en lui apportant une touche unique et dynamique. La fresque reflète également les valeurs fondamentales de SMG Eau 35, soulignant notre engagement quotidien.

La Fresque avant/après



30 ans SMG Eau 35





PERSPECTIVES 2024

1 LA RÉFLEXION SUR LA MODIFICATION DES STATUTS DU SMG EAU 35 :

- S'adapter aux nouveaux enjeux de la gestion de l'eau : fragilité des ressources, gouvernance des échanges d'eau, économies d'eau, mise en service de l' A.V.A
- Mettre en œuvre les recommandations de la Chambre Régionale des Comptes

2



LA MISE EN SERVICE DE L'AQUEDUC VILAINE ATLANTIQUE

- Mise en service prévue en 2024
- Modalités d'échanges d'eau
- Organisation de la sécurisation des territoires

DES TRAVAUX IMPORTANTS SUR LES USINES DU DÉPARTEMENT :

3

- Refonte usine de Rophemel
- Vidange et travaux sur le barrage de Rophémel
- Usine de Fougères



LA MISE EN ŒUVRE DES PREMIERS PLANS DE GESTION DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE DE EAUX (PGSSE) :

4

- Nouvel outil majeur pour la protection de l'eau captée

5



LES ÉCONOMIES D'EAU

- Développement des actions auprès des professionnels
- Animation et organisation des actions locales auprès du grand public
- Préciser la part des consommations des différents types d'abonnés

6

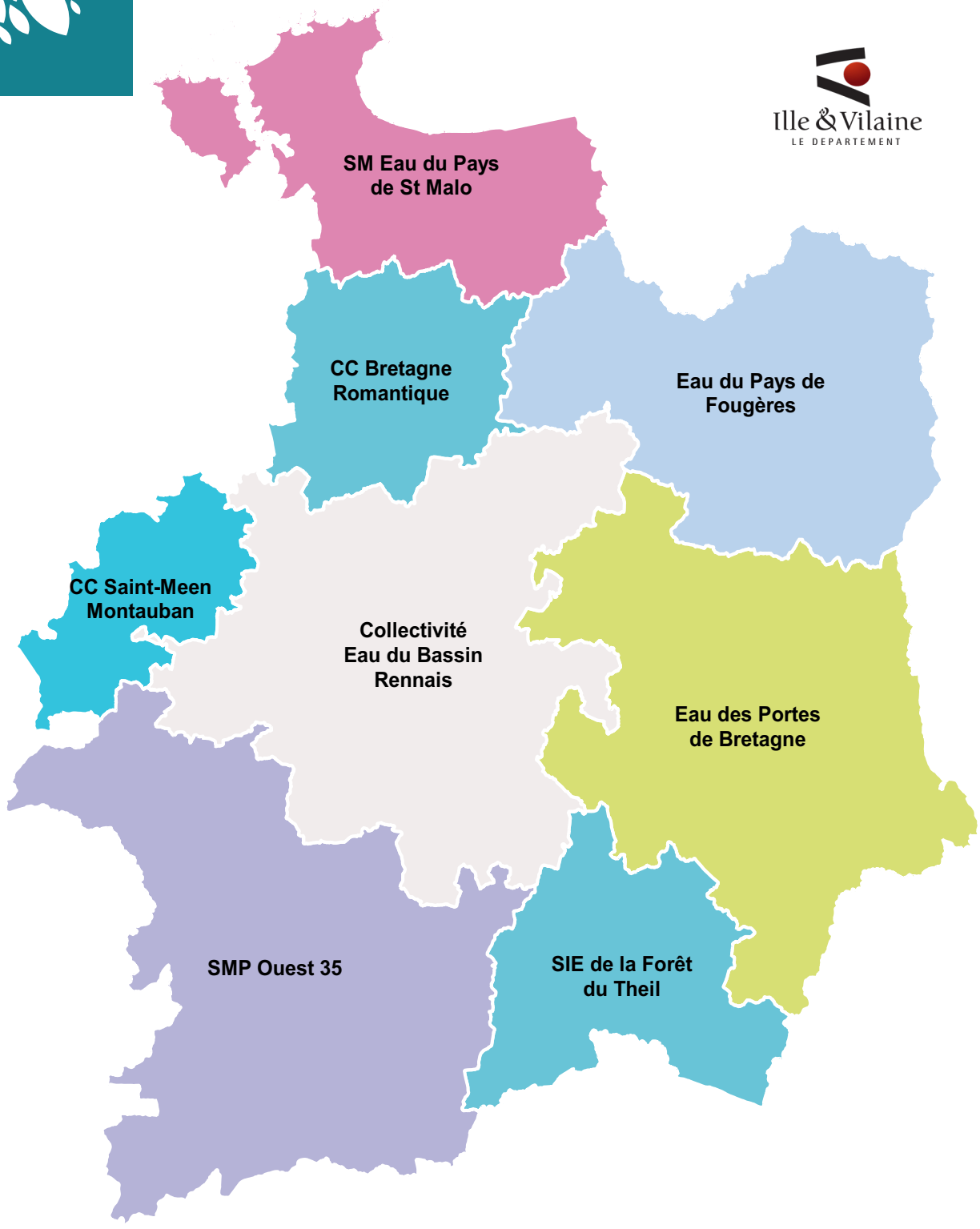
LA POURSUITE DES ÉTUDES POUR LA MISE EN SERVICE DE NOUVELLES RESSOURCES :

- Recherches en eau sur le territoire de Bretagne Romantique
- Identification de carrières utiles à la production d'eau potable





LE TERRITOIRE



L'organisation territoriale de l'exercice de la compétence "eau potable" en Ille-et-Vilaine (situation 2023)

-  Adhérent SMG Eau 35
-  Limite de l'exercice de la compétence "Eau potable"



Sources : Données : IGN BD Topo, SMG Eau 35 (2023) ; (r) SMG Eau 35 ; Année : 2024









2023 **RAPPORT**
D'ACTIVITÉ
AGIR **ENSEMBLE** POUR L'EAU

NOUS CONTACTER

-  <https://eau35.fr>
-  contact@smg35.fr
-  2D Allée Jacques Frimot, Rennes